



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Saint-Maurice, le 22 septembre 2021

**Objet : Lancement de l'étude PestiRiv sur l'exposition aux pesticides chez les riverains de zones viticoles et non viticoles**

Madame, Monsieur,

Santé publique France et l'Anses<sup>1</sup> réalisent l'étude PestiRiv pour mieux connaître l'exposition aux pesticides des personnes vivant près de vignes et de celles vivant loin de toute culture. Cette étude permettra de savoir si certaines personnes sont plus exposées que d'autres aux pesticides et de mieux connaître l'origine de ces expositions pour les limiter en conséquence.

Cette étude débutera en octobre 2021 dans 6 régions de France : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Des foyers de votre territoire sont susceptibles d'être interrogés à partir d'octobre 2021.**

Vous trouverez joints à ce courrier **une affiche et un dépliant** qui vous permettront d'en apprendre davantage sur le déroulement de l'étude et de relayer l'information auprès de la population.

Vous trouverez des informations complémentaires, et une vidéo présentant l'étude sur le site internet de Santé publique France [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr).

Vous pouvez adresser vos questions ou celles qui pourraient vous être posées sur l'étude PestiRiv, par mail à l'adresse [pestiriv@santepubliquefrance.fr](mailto:pestiriv@santepubliquefrance.fr). Mes équipes se tiennent à votre disposition pour y répondre et, si vous en exprimez le souhait, organiser des échanges avec vous.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Geneviève Chêne  
Directrice générale

<sup>1</sup> L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.